

Avis n°21-19994

## Référence de TED :

[2021/S 032-080792](#) - annonce diffusée le 16 février 2021

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/21-19994/officiel>

Département(s) de publication : **30**

Annonce No **21-19994**

---

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPÉCIAUX

Directive 2014/25/UE

Section I : Entité adjudicatrice

### I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Bagnols-sur-Cèze, BP40160, Point(s) de contact : Le Président du CCAS, 30205, Bagnols sur Cèze CEDEX, F, Téléphone : (+33) 4 66 50 50 50, Courriel : [c.caruso@bagnolssurceze.fr](mailto:c.caruso@bagnolssurceze.fr) ,  
Code NUTS : FRJ12

#### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.bagnolssurceze.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

autre adresse : Service commande publique, BP 45160, Point(s) de contact : Responsable commande publique, 30205, BAGNOLS SUR CEZE Cedex, F, Courriel : [c.caruso@bagnolssurceze.fr](mailto:c.caruso@bagnolssurceze.fr), Code NUTS : FRJ12, Adresse internet : <http://www.bagnolssurceze.fr>

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

## I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : pouvoir adjudicateur Services généraux des administrations publiques

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Fabrication et livraison de repas individuels pour le service de portage de repas à domicile

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 55321000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

**Services**

II.1.4) Description succincte : Fabrication et livraison de repas individuels pour le service de portage de repas à domicile géré par le CCAS de la ville de Bagnols sur Cèze. Accord cadre à bons de commande mono attributaire sans quantité minimum annuelle et quantité maximum annuelle : 27 000 repas. Durée 12 mois renouvelable 3 fois.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

## Section II : Description

OBJET : Fabrication et livraison de repas individuels pour le service de portage de repas à domicile

### II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 55321000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 55521100

Descripteur supplémentaire :

## II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ12

Lieu principal d'exécution : 30200 Bagnols sur cèze

II.2.4) Description des prestations : Fabrication et livraison de repas individuels pour le service de portage de repas à domicile géré par le C.C.A.S. de la ville de Bagnols sur Cèze. Ces repas sont destinés aux usagers du Service de Portage de Repas à Domicile. Les bénéficiaires de ce service sont des personnes âgées de plus de 60 ans demeurant sur le territoire de la commune de Bagnols-sur-Cèze. Les personnes ayant moins de 60 ans peuvent également en bénéficier sous conditions (adultes handicapés ou sorties d'hospitalisation). Le présent marché prend la forme d'un accord cadre à bons de commande mono attributaire, conformément à l'article R2162-4 du code de la commande publique. Les seuils sont les suivants : sans quantité minimum annuelle quantité maximum annuelle : 27 000 repas

## II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

## II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

## II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

## II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

## II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

## II.2.11) Information sur les options

Options : non

## II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

## II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

## II.2.14) Informations complémentaires : durée de 12 mois renouvelable 3 fois

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : cf. règlement de consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.4) Règles et critères objectifs de participation

Liste et brève description des règles et critères : cf. règlement de consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.1.6) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.7) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Les sommes dues au(x) titulaire(s), seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Fonds propres du CCAS.

III.1.8) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires sont admis.

### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant huit ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

4 mars 2021 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation : français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 4 mars 2021 - 14:00 Lieu : CCAS Bagnols

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : Huis clos. Seuls les services compétents invités.

## Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Accord-Cadre à bons de commande mono-attributaire en application de l'article R2123-1 3 du code de la commande publique et à l'avis relatif aux contrats de la commande publique ayant pour objet des services sociaux et autres services spécifiques publié au JO du 31 mars 2019

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nîmes, 16 avenue Feuchères CS 88010, 30941, NÎMES Cedex 09, F,  
Téléphone : (+33) 4 66 27 37 00, Courriel : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr), Fax : (+33) 4 66 36 27  
86, Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Introduction, avant la signature du marché, d'un recours gracieux auprès du pouvoir adjudicateur contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; Référé pré contractuel avant la conclusion du contrat (articles L551-1 et R 551-1 du Code de Justice Administrative) ; après la conclusion du marché et si le pouvoir adjudicateur n'a pas respecté le délai de suspension de la procédure L551-15 du Code de Justice administrative ou ne s'est pas imposé et respecté le délai de suspension, seize ou onze jours selon son choix, prévu par la Directive européenne 2007/66/CE du 11 décembre 2007, un référé contractuel dans un délai de trente et un jours suivant la publication d'un avis attribution ou en l'absence d'un tel avis jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (articles L 551-13 à 551-14 et R.551-7 du Code de Justice administrative et selon les conditions établies par l'ordonnance du 7 mai 2009 et son décret no 2009-1456 du 27 novembre 2009) ; un recours en annulation dans un délai de 2 mois à compter de la notification du présent courrier (articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative), ou un recours de plein contentieux dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation sont rendues publiques.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

11 février 2021